



Délégation de pouvoir pour les chef de chantier

Par Tylohis, le 24/03/2010 à 07:08

Bonjour,

Mon employeur me demande de signer une délégation de pouvoir en ma qualité de Chef de chantier, or je ne suis en fait que Assistant Chef de chantier.

Dans ce document il me signal que je dispose "d'un budget illimité" et dans le même document que "je pourrai avoir à rendre compte des dépense importante engagé".

L'on me demande de signé le document avec ajour de a mention :

"Lu et approuvé avec acceptation des termes de la délégation de pouvoirs en matière de santé et de sécurtié ci-dessus".

J'aimeri savoir quel est la valeur légal d'un tel document du fait de mon statut et des limitation sous entendu dans le texte.

Cordialement.